

▶ 29/03/2021

LOI CLIMAT ET RÉSILIENCE : HONORONS LA PROMESSE NÉE DE LA CONVENTION CITOYENNE !

Le 29 mars commence au sein de l'Assemblée Nationale le débat en séance sur le projet de loi Climat et Résilience. Alors qu'il devait être, comme s'y était engagé le Président de la République, la transcription par la loi des propositions issues du long travail opéré par les 150 citoyens composant la Convention Citoyenne pour le Climat, il apparaît aujourd'hui comme en grand décalage par rapport aux ambitions exprimées dans cet exercice démocratique inédit.

Nul besoin, nous l'espérons, de rappeler l'urgence à agir ; malgré cela, comme l'ont signifié le Conseil Économique Social et Environnemental, le Conseil National de la Transition Écologique, le Haut Conseil pour le Climat, la société civile à travers les associations et les ONG et les citoyens membres de la convention eux-mêmes, le projet de loi ne permettra pas de tenir l'objectif de réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) d'au moins 40 % d'ici 2030 par rapport à 1990. L'Etat s'expose donc de nouveau à un risque de condamnation pour sa carence à respecter les objectifs qu'il s'est fixés en matière de réduction des GES.

Solidarité, économie circulaire, santé, éducation, culture, environnement... Dans tous ces secteurs, nous, acteurs, collectifs, entreprises de l'économie sociale et solidaire (ESS) démontrons au quotidien notre capacité à inventer de nouvelles réponses aux enjeux de mobilité, de consommation durable, de promotion des énergies renouvelables, ou encore d'insertion sociale et professionnelle. Le tout dans une visée de transformation de notre système économique et social, à l'appui de principes fondateurs, indissociables de la transition écologique, et plus encore leviers de sa réussite : entrepreneuriat du temps long, gouvernance démocratique, modèle économique caractérisé par la lucrativité limitée et l'orientation des bénéfices vers le financement de projets d'intérêt collectif.

Nous avons pleinement conscience du caractère critique de notre époque, de l'ampleur des menaces que fait peser le changement climatique sur notre avenir collectif, tandis que ne cessent de se creuser les inégalités sociales. Nous cherchons en ce sens à prendre toute notre part aux transformations de nos modes de vie, de consommation et de production, qu'il nous faut collectivement mettre en œuvre pour réussir une transition écologique et solidaire.

Et nous interpellons les pouvoirs publics qui doivent agir plus fortement, plus rapidement, en commençant par ne pas faire du projet de loi Climat et Résilience une nouvelle occasion manquée.

Nous appelons donc à enrichir le texte qui est discuté par la représentation nationale. En renforçant la place de l'économie sociale et solidaire, pour favoriser le développement de nos modèles qui sont autant d'accélérateurs des dynamiques qui concilient résilience économique, justice sociale et exigence écologique. En œuvrant davantage pour la justice sociale et environnementale, pour l'accès de tous à une alimentation de qualité, pour en finir avec les passoires thermiques. En accélérant le développement des énergies renouvelables citoyennes, en soutenant la structuration de filières agricoles basées sur des innovations agroécologiques, ou encore en favorisant le réemploi plutôt que le recyclage. En impulsant enfin dans nos politiques publiques d'indispensables mesures structurantes : une véritable éducation au développement durable, et une modification des normes comptables pour valoriser une nouvelle comptabilité écologique et sociale, condition nécessaire à une évolution en profondeur de notre système économique. En démontrant ainsi que l'on peut concilier concrètement et efficacement la réduction des inégalités sociales, la préservation des ressources communes, et la sauvegarde de la biodiversité.

Nous sommes convaincus que « le monde d'après » ne pourra se construire qu'en donnant les moyens aux citoyens de s'en emparer. C'est l'esprit de notre prise de position et de ces propositions. Les membres de la convention citoyenne ont ouvert une voie. Ne la refermons pas. Donnons à toutes et tous les moyens de la continuer, avec les entreprises de l'ESS.

Signataires :

Jérôme Saddinger Président d'ESS France

Amandine Albizzati, directrice générale d'Enercoop

Pierre-Eric Letellier, direction collégiale de l'Heureux Cyclage

Damien Forget et Sandrine Andreini, direction collégiale du RESSAC - réseau des ressourceries artistiques et culturelles

Olivier Schneider, président de la Fédération des Usagers de la Bicyclette

Suzanne De Cheveigne, présidente de l'Association nationale des Compagnons Bâisseurs

Khaled Gaiji, président des Amis de la Terre

Hugues Sibille, président du Labo de l'ESS

Philippe Quirion, président du Réseau Action Climat

Arnaud Schwartz, président de France Nature Environnement